

Le « choc des savoirs », le poids des suppressions de postes !

Montreuil, le 6 décembre 2023

Dans un courrier transmis le 5 décembre aux personnels de l'Education nationale, le ministre Attal a présenté son « choc des savoirs », et sa « mobilisation absolue pour l'élévation du niveau de nos élèves ».

Pas question pour le ministre de rompre avec la politique de suppressions de postes engagée depuis des années. Le gouvernement, avec le 49-3, a confirmé la suppression de 2 500 postes à la rentrée 2024, qui s'ajoutent aux 2 000 postes supprimés à la rentrée 2023 et aux 7 900 postes supprimés dans le second degré depuis le premier quinquennat Macron.

Alors que c'est le ministre Attal et tous ses prédécesseurs qui ont délabré les conditions d'apprentissage en imposant l'austérité et en multipliant les contre-réformes, le ministre propose un modèle d'école du tri, qui sépare les élèves en fonction de leurs difficultés et va renforcer les inégalités.

A compter de la rentrée prochaine, les élèves de 6ème et 5ème au collège seront répartis en 3 groupes de niveaux pour les enseignements de français et mathématiques (idem pour les 4ème et 3ème à la rentrée 2025). Dans la même veine, des stages de réussite durant les vacances scolaires pourront conditionner le passage dans la classe supérieure et les élèves n'ayant pas obtenu leur brevet rejoindront une classe « prépa-lycée » pour consolider leur niveau !

Plutôt que d'annuler les suppressions de postes et de créer les postes nécessaires, le ministre propose d'abandonner les élèves les plus fragiles en recourant à l'IA et en plaçant ceux qui ont besoin de davantage de professeurs devant des machines ! Comment ne pas voir dans cette annonce un pas de plus vers la destruction-privatisation de l'Ecole publique ?

Quant aux renforcements des enseignements en lycée professionnel comme des « petits groupes » en français et mathématiques, ils restent à moyens constants et posent toujours la même question du recrutement des enseignants. Tout ceci alors que la réforme des lycées professionnels Macron-Grandjean prévoit notamment la suppression de 6 semaines de cours, réforme dont les organisations syndicales, dont le SNETAA-FO, demandent le retrait avec un appel à la grève mardi 12 décembre !

Le Statut et les obligations réglementaires de service menacés avec le Pacte

Agiter le Pacte, rejeté par les personnels, pour motiver ceux qui accepteraient de prendre en charge les stages pendant les vacances va encore faire retomber sur les personnels de direction, les personnels administratifs, les enseignants, la responsabilité supplémentaire, vis-à-vis des familles, de mettre en place des dispositifs conditionnant une poursuite d'études au lycée.

Il s'agit de plus d'une véritable provocation au moment où le ministre Guérini annonce le gel du point d'indice pour l'année 2024.

Et que dire de la « scolarisation aménagée » des collégiens les plus en difficulté en français et mathématiques ? Comment le ministre conçoit-il la « réduction temporaire des cours » dans d'autres disciplines ? A quelles tâches seront affectés ceux qui verront leur enseignement disciplinaire diminué ? Quid des obligations réglementaires de service des enseignants et de l'enseignement disciplinaire ?

Les enseignants du second degré ne sont pas des personnels aux compétences modulables au gré des réformes !

Quant à la possibilité pour les enseignants « d'avoir le dernier mot s'agissant du redoublement de l'élève » ce ne sera qu'un pis-aller dans le cadre de la dégradation des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves organisée par le ministre Attal.

Enfin, l'annonce du financement de manuels scolaires labellisés en lecture et mathématiques pour les élèves de CP et CE1 est une remise en cause inacceptable de la liberté pédagogique, et donc du statut des enseignants.

Face à la nouvelle opération de communication du ministre qui, une fois de plus, vise à dresser un écran de fumée devant la casse de notre statut et la dégradation de nos conditions de travail, la FNEC FP-FO réaffirme ses revendications :

- Annulation des 2 500 suppressions de postes prévues à la rentrée ! Création des postes nécessaires !**
- Augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et abandon du « pacte » !**
- Respect du Statut, des obligations de service et de notre liberté pédagogique !**

Face à la situation intenable liée à l'inclusion systématique et forcée et aux nouvelles attaques de l'acte 2 de l'école inclusive, d'ailleurs confirmées par le ministre Attal dans son courrier, la FNEC FP-FO appelle tous les personnels à préparer la grève et la montée à Paris le 25 janvier en direction du ministère.